



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRESTATION D'INTERVENTION
DE "BRAIN'UP ASSOCIATION" DANS LE
CADRE DE LA FETE DU SPORT LE SAMEDI
23 JUIN 2018**

**DÉCISION N° AU-18-118
EN DATE DU 30 AVRIL 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°1476 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ ;

CONSIDÉRANT que l'association « Brain'UP Association », représentée par Madame Elodie RIMOLDI, responsable d'Ile-de-France, dont le siège social est situé au 16 rue ALBEL, 75012 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation d'une demi-journée de sensibilisation sur l'équilibre alimentaire et la pratique sportive le samedi 23 juin 2018 de 14h00 à 17h00 dans le cadre de la Fête des sports sur l'Esplanade de l'hôtel de ville, pour une dépense de 400€ TTC (quatre cents euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention de prestation d'intervention de sensibilisation sur l'équilibre alimentaire et la pratique sportive le 23 juin 2018 avec Brain'UP Association, représentée par Madame Elodie RIMOLDI, responsable d'Ile-de-France, dont le siège social est situé au 16 rue ALBEL, 75012 Paris pour un montant de 400€ TTC (quatre cents euros) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la
jeunesse et de la santé,

Signé

Didier DENHEZ

| |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180430-lmc1H5191H1-AR Date de réception en Préfecture : 30/04/2018 Date de Publication : 30/04/2018 |
|---|